

Nouveau palais présidentiel : la diaspora appelle à une compensation équitable

@rib News, 14/01/2011 PROJET DE CONSTRUCTION DU PALAIS PRESIDENTIEL ET DE SES

ANNEXES.COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA DIASPORA.Au nom de la diaspora burundaise originaire des localités concernées par le projet à savoir les collines de GASENYI, GIHAHE et GATUNGURU en province de BUJUMBURA, nous lançons le présent communiqué pour associer notre voix à celle de nos parents, frères, sœurs, voisins et amis que le gouvernement burundais veut exproprier de force, restant sourd à leurs revendications légitimes en tant que propriétaires des terres concernées. Conscients qu'avec la concertation, le dialogue, le bon sens et le sens de responsabilité de toutes les parties concernées, ce dossier peut trouver une issue heureuse pour tous, nous demandons au gouvernement burundais ce qui suit :

1. L'arrêt de toutes formes de violence à l'encontre de nos familles qui pour de raisons légitimes refusent d'être dépossédées de leur terre sans compensation préalable et juste. Les personnes qui seraient détenues en rapport avec ces revendications devant être relâchées sans délai.

2. La concrétisation du projet gouvernemental nous paraissant inéluctable, nous demandons que dans sa mise en œuvre, l'État écoute de la population concernée soit le préalable. C'est des questions auxquelles le gouvernement n'a pas encore répondues notamment : - Le taux d'indemnité : Le gouvernement avance qu'il appliquera les taux en vigueur à savoir 2500 fbu. Nous jugeons, comme nos familles que ce prix est très dérisoire et très dépassé. Personne n'ignore le prix réel actuel de la terre au Burundi, tant en milieu urbain, semi-urbain ou rural. Avec l'indemnisation que l'État s'apprête à accorder, nos familles ne sauront plus acheter un terrain similaire ou proche nulle part au Burundi ; sans parler d'un terrain situé à quelques kilomètres de la capitale burundaise et de surcroît abritant le Palais Présidentiel. La garantie d'une installation digne est de ce fait compromise à jamais. En plus, la perte de revenus liée à la celle de la terre, dans un milieu où la terre était la seule source de revenus ne fera que plonger nos familles dans le dénuement et la misère. - La réinstallation des expropriés : Le gouvernement met la charrue avant le bœuf. Qu'il commence d'abord à donner des garanties tangibles pour leur réinstallation, au lieu de se précipiter pour le commencement des travaux. - La part des propriétaires sur le futur site après aménagements, soustraction faite de l'étendue prise par le projet gouvernemental. Nous demandons que les actuels propriétaires soient prioritaires lors de l'attribution des futures parcelles aménagées. Comme le projet ne couvrira pas à 100% l'étendue du périmètre exproprié, il est de notre droit de réclamer au gouvernement une part sur le périmètre resté libre. Sachant l'acuité de la question foncière au Burundi, notre crainte de voir les terres de nos parents et ancêtres entrer dans des mains lointaines pour des raisons seulement spéculatives. - Le recensement des actuels propriétaires et la précision intangible du périmètre du présent projet. Cette question est liée intimement à la précaution. À notre connaissance, la constitution d'une liste des propriétaires concernés et de l'étendue de leurs parcelles n'est pas encore effectuée. Nous estimons qu'au lieu d'envoyer sur place des bulldozers pour tracer des routes, le gouvernement devrait d'abord s'atteler à résoudre ce préalable. Ceci permettrait d'instaurer un climat de confiance entre les autorités responsables de l'exécution du projet et de la population. Au nom de la diaspora, nous ne faisons qu'effleurer les grandes inquiétudes qui rongent nos familles au pays, en rapport avec l'exécution du projet gouvernemental. Nous faisons appel à toute personne, quel que soit le degré de son autorité et de son implication dans ce projet, d'avoir à cœur l'écoute de la population qui ne réclame que justice. Les forces engagées tant tristes qu'inégales, ce n'est que l'esprit égoïste qui reste pour protéger les faibles. Fait à Anvers en Belgique le 11/01/2011 Au nom de la diaspora touchée par le projet. KANA Louis Contact : Téléphone : +32 (0) 499 18 33 33 email : lewiskan@yahoo.fr